



Conditions générales :

L'objet du contrat est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

Le (la) producteur(trice) s'engage à :	L'adhérent(e) s'engage à :
 mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production • informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation • faire preuve de transparence sur ses modes de production	venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

Le règlement, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

Date, lieu de livraison : le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Prévert Élémentaire de Yutz

Conditions particulières :

Productrice : CHEVRERIE DES CHARMES, à Xivry-Circourt – Amandine DESCHARMES

Mode de production : Les différents produits proposés sont issus des 30 chèvres et 20 brebis élevées à la ferme et transformés dans leur laboratoire attenant. Le respect des cycles de reproduction est total permettant de proposer les produits de mars à octobre. Les animaux sont nourris avec le foin et l'enrubanné provenant de la ferme pendant l'hiver et sont en pâturage dans 5Ha de l'exploitation l'été. Tout ceci s'effectue selon les normes de l'Agriculture Biologique.

Offre : Produits à base de lait de brebis ou de chèvres (voir le détail dans les tableaux ci-dessous).

Période - rythme : **CONTRAT COURT POUR DECOUVRIR TOUS LES PRODUITS – 26 MARS AU 7 MAI – BIMENSUEL (IMPAIRE)**
Brebis – du 21 MAI au 30 JUILLET 2026 – Bimensuel (IMPAIRE)
Chèvre – du 21 MAI au 22 OCTOBRE 2026 – Bimensuel (IMPAIRE)

Particularités : **1 joker possible pour les contrats à partir de mai** : à préciser, accompagné de la date concernée lors de la souscription du contrat. Si la date n'est pas encore connue, le joker sera mis par défaut sur la dernière livraison. Une fois que vous connaîtrez votre date d'absence, il faudra la changer dans le système 10 jours avant la date concernée et réactiver votre dernière livraison.

Prix des produits Brebis :

Produits	Fromage frais, demi-sec ou sec	Fromage aromates*	Yaourt nature	Yaourt (vanille, citron)	Crème dessert (vanille, café, chocolat)	Fromage Blanc
Conditionnement	Unité	Unité	100g	Unité/Lot de 4	100g	500g
Prix	3.50€	4.00€	1.00€	1.30€/5.00€	1.50€	6.50€

* ail et fines herbes, bruschetta, piment d'Espelette, échalotes-oignons-poivre, ciboulette-ail des ours, fleurs du jardin

Prix des produits Chèvre :

Produits	Fromage frais, demi-sec ou sec	Fromage aromates*	Yaourt nature	Yaourt vanille	Faisselle
Conditionnement	Unité	Unité	125g	Unité/Lot de 4	500g
Prix	3.50€	4.00€	1.00€	1.30€/5.00€	5.00€

* ail et fines herbes, bruschetta, piment d'Espelette, échalotes-oignons-poivre, ciboulette-ail des ours, fleurs du jardin

Prix INDICATIF des Produits « Petits Plaisirs » :

Produits	Tomme Chèvre Nature	Tomme Chèvre Parfumée	Tomme Brebis Nature	Apéro' Biq	Fêta Chèvre ou Brebis
Conditionnement	Le kilo	Le Kilo	Le Kilo	Unité	Le Kilo
Prix	40.00€	42.00€	45.00€	4.00€	38.00€